



Initiation à la télémesure

A renvoyer avant le 17 novembre 2017 à espace@planete-sciences.org ou à
Planète Sciences 16 place Jacques Brel 91130 Ris Orangis

Date : 2 et 3 décembre (2 jours) à Toulouse

Objectif : Pouvoir utiliser en club, en séjour de vacances ou en milieu scolaire, les systèmes de télémesure fournis par le CNES : le Kikiwi et le Kiwi

Descriptif / Contenu : Deux jours pour aborder les bases de la mesure électrique et de la télémesure. Beaucoup de pratique et de manipulations sont prévues. Réalisation de montages simples à interfacer facilement au Kiwi en mode Millénium (multiplexeur 8 voies sur 0-5V) et au Kikiwi.

Condition : Animateurs, suiveurs, enseignants ou membres de clubs participant ou encadrant un projet ballon.

Prix de la formation : 40 € (transport à la charge des participants)

Généralités

- La formation se déroule en internat (Hébergement hotel à 5 minutes de l'implantation). Des modules de formations ont lieu en soirée après le repas
- L'accueil pour la journée de samedi 2 décembre : 9H00, possibilité d'arrivée la veille
- Début de la formation le samedi 2 décembre à 9H00
- Fin de la formation : dimanche 3 décembre à 17H00

De la documentation au format informatique sera fournie et certaines séquences du stage se font sur PC. S'ils en disposent, les stagiaires peuvent donc apporter leur PC portable personnel (Windows 7 ou plus, EXCEL, Word et de quoi lire des pdf).

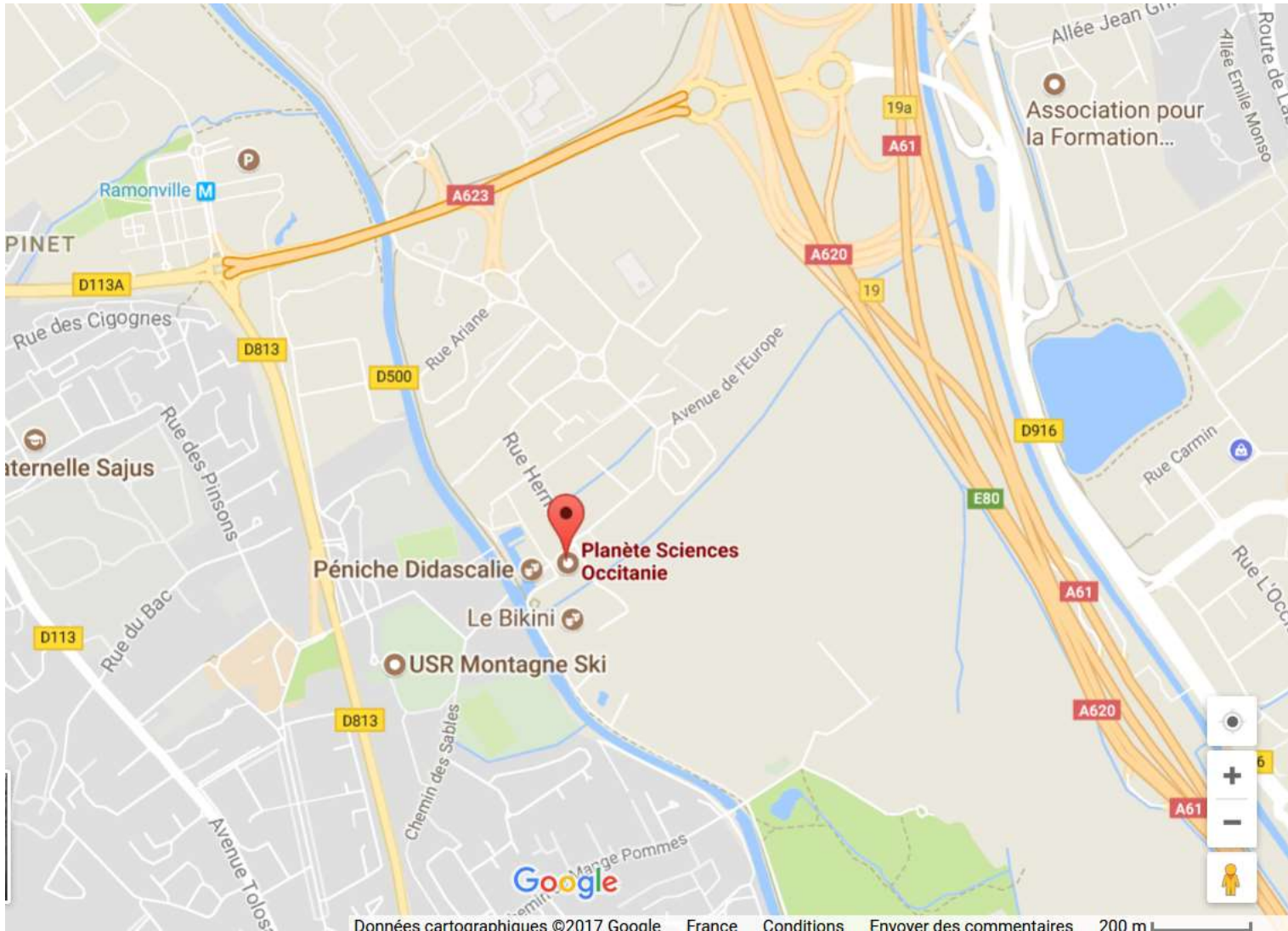
Lieu de la formation

Planète Sciences Occitanie

Parc Technologique du canal - Bâtiment Marine

Rue Hermès

31520 RAMONVILLE ST AGNE



En voiture : voir la croix sur le plan

En train : gare de Toulouse Matabiau + métro ou bus

Par avion : Toulouse Blagnac + bus + métro ou bus ou taxi



Formation télémessure



BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

Prénom / NOM* :

Adresse :

Code postal / Ville :

Profession : Age : Homme Femme

Tél fixe : Tél mobile :

E-Mail* :

Je suis adhérent à Planète Sciences

via le club :

ou à titre individuel sous le numéro d'adhérent :

Je ne suis pas encore adhérent

Je souhaite participer à la formation suivante : **Formation télémessure les 2 et 3 décembre 2017**

Montant de cette formation : 40€

Options :

Je souhaite arriver la veille de la formation NON OUI (frais supplémentaire de 25 €)

E
S
P
A
C
E

Renvoyer le bulletin et le chèque à Planète Sciences.

Formation :40 € (coût demandé)

+ Arrivée la veille :25 € (hébergement uniquement)

+ Adhésion :20€ (si vous n'êtes pas encore adhérent)

= **TOTAL** : €

Je joins mon règlement de € à l'ordre de Planète Sciences

Fait à : le : Signature

Bulletin signé valant de "bon pour accord"



Formation télémesure



CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Pour participer à une session de formation, l'adhésion à Planète Sciences ou à l'une de ses délégations est obligatoire !

Pour connaître les modalités d'adhésion : www.planete-sciences.org

Inscriptions

Elles sont reçues dans la mesure des places disponibles. A réception de votre inscription, Planète Sciences vous adressera une confirmation. Aucune réservation ne peut être prise en compte par téléphone.

Règlement : Les règlements se font par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Planète Sciences.

Le forfait comprend l'encadrement par les formateurs, le prêt de matériels, l'assurance, les frais d'organisation et de gestion ainsi que les repas et l'hébergement*

* sauf lorsque la demi-pension est explicitement précisée.

Modification des stages : en cas de causes indépendantes de sa volonté ou pour améliorer les prestations offertes, Planète Sciences peut être amenée à modifier le programme, les dates ou les prestations initialement prévues, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

Annulation

De votre part

- Dans le cas d'un désistement survenant moins d'une semaine avant le début de la formation, Planète Sciences retient la totalité du coût de cette formation.
- En cours de stage, tout départ non motivé par un cas de force majeure (maladie, accident du participant) ne peut donner lieu à un remboursement.
- En cas de force majeure, le remboursement se fera au prorata-temporis.

De la part de Planète Sciences

- Si le stage ne réunissait pas assez de participants ou ne pouvait être réalisé, Planète Sciences se réserve le droit de l'annuler. Le remboursement des sommes perçues serait alors intégral à l'exclusion de toute autre indemnité.
- Si le responsable du stage estime qu'un stagiaire a un comportement pouvant porter préjudice à la vie du groupe ou au lieu d'accueil, l'organisateur se réserve le droit d'exclure cette personne sans aucun remboursement. De plus, en cas de faute volontaire, la responsabilité civile du stagiaire sera engagée.
- Lorsque Planète Sciences annule une formation, l'association s'engage à prévenir le stagiaire au minimum 8 jours avant et à rembourser la totalité du coût de cette formation.

Assurances

Le contrat d'assurance MAIF/Planète Sciences garantit les risques suivants durant le stage :

Responsabilité civile - Individuelle accident - Rapatriement - Dommages aux biens - Défense et recours - La responsabilité de l'association organisatrice ne pourra être engagée en cas de perte ou de vol d'objets personnels.

Prise en charge de la formation

Participation

Lorsque cela est mentionné, les formations proposées sont pris en charge par Planète Sciences nationale. Dans ce cas, une participation symbolique est demandée à chaque participant. Les montants figurent sur le bulletin d'inscription.